

Petit-déjeuner : 3 juillet 2019

Chère Madame, Cher Monsieur,

L'ANJB & l'AEDBF France organisent, le mercredi 3 juillet 2019 de 8h30 à 10h00, un petit-déjeuner dans les Salons du Cercle de l'Union Interalliée (33, rue du Faubourg Saint-Honoré – Paris 8^e) sur le thème suivant :

Crédit à la consommation : where to next ?

animé par

Marie Gillouard
Responsable Relations Institutionnelles
Crédit Agricole Consumer Finance

Alexandre Giraud
Responsable Juridique - Pôle Consommation,
Innovation et Monétique
Crédit Agricole Consumer Finance

Les frais de participation sont fixés à 40 euros pour les membres de l'ANJB & de l'AEDBF France et à 75 euros pour les autres participants. Le règlement doit être effectué **par virement exclusivement sur le compte de l'ANJB** (Crédit du Nord - IBAN FR76 3007 6020 2129 4771 0020 018 - Code BIC : NORDFRPP - PARIS BLD ITALIENS).

Nous vous remercions de bien vouloir nous retourner le formulaire ci-dessous et nous adresser votre règlement par virement en indiquant le nom de la personne concernée en référence.

Comptant sur votre participation et vous remerciant du soutien que vous apportez à notre Association, je vous adresse mes meilleures salutations.

Marc de Lapérouse
Président de l'ANJB

✂

Coupon à retourner par mail de préférence au plus tard le 26 juin 2019

à **Cendrine Schoeters** – cendrine.schoeters@hsbc.fr - 01.58.13.07.20

ANJB c/o HSBC France - Direction des Affaires Juridiques – 15 rue Vernet – 75008 Paris

Je soussigné(e),

Nom..... Prénom.....

Société..... Titre / Profession.....

Adresse.....

E-mail.....

participera au petit-déjeuner organisé par l'ANJB & l'AEDBF France, le mercredi 3 juillet 2019 à 8h30

accompagn(e) de Mme / M :

dans les Salons du Cercle de l'Union Interalliée (33, rue du Faubourg Saint-Honoré – Paris 8^e) sur le thème suivant :

Crédit à la consommation : where to next ?

J'effectue un virement sur le compte de l'ANJB (Crédit du Nord - IBAN FR76 3007 6020 2129 4771 0020 018 - Code BIC : NORDFRPP - PARIS BLD ITALIENS) au titre des frais de participation (en précisant le nom du ou des participants) :

- adhérent ANJB : 40 euros par personne
- non adhérent : 75 euros par personne

Fait à, le

Signature

Loi informatique et libertés

Les données à caractère personnel recueillies dans le cadre du présent formulaire seront collectées, traitées et conservées selon les dispositions de la Charte de Protection des Données de l'ANJB consultable à tout moment à l'adresse suivante : http://anjb.net/IMG/pdf_Charte_de_Protection_des_Donnees_ANJB.pdf.